

À Bourges, l'intégration rurale tranquille des migrants

Nathalie Birchem



Alors qu'Emmanuel Macron a annoncé souhaiter mieux répartir les migrants en zone rurale, dans le Cher, l'association Le Relais déploie toute une série d'outils pour que cela se passe bien.

La première fois qu'il est venu à Bourges, paisible préfecture du département rural du Cher, David, 42 ans, s'est « senti découragé ». Dans l'esprit de ce Guinéen, les espoirs de vie meilleure en France passaient forcément par une grande ville. Mais, une fois reconnu comme réfugié, en février 2022, c'est à Bourges, 66 000 habitants, que l'administration lui a proposé de s'installer. Là, il a obtenu un logement en HLM. Surtout, il a eu accès à une formation de quatre mois comme préparateur de commandes et a été recruté en CDI intérimaire. Désormais, David se voit faire sa vie à Bourges. « *Je me plais ici*, raconte le quadragénaire, qui espère faire venir sa femme et ses deux enfants, restés au pays. *Je prends les transports en commun et je vais me promener au lac ou à la campagne, c'est tranquille.* »

L'intégration socioprofessionnelle, c'est le cœur de métier de l'association Le Relais, qui s'est occupée de David. Depuis sa création en 1981, elle épaulé toutes sortes de publics en difficulté. Et, depuis 2016 et l'accueil d'exilés de Calais, elle s'emploie à loger et trouver du travail aussi pour des migrants en situation régulière, dans le cadre de plusieurs dispositifs nationaux impulsés pour les répartir sur le territoire. Une intégration sans heurt, dans un département qui a pourtant donné 47 % des voix à Marine Le Pen au second tour de la présidentielle.

Par exemple, depuis deux ans, elle a accueilli 114 réfugiés au titre du programme « Plateforme de l'accompagnement vers l'emploi pour les bénéficiaires de protection internationale ». Sur les 57 qui ont terminé l'accompagnement, qui dure un an, 28 sont en emploi et 4 en formation. Des chiffres supérieurs aux statistiques nationales, si l'on en croit une enquête de l'Institut français des relations internationales selon laquelle, « *un an après l'obtention de leur titre de séjour, 42 % des réfugiés sont en emploi* ».

« *On constate que ce sont des personnes qui sont très volontaires pour s'en sortir* », estime Jeanne Gazeau, directrice adjointe du Relais. Pour autant, les choses ne se font pas toutes seules. Dans le cadre d'un autre dispositif national, baptisé Émile, qui propose à des mal-logés franciliens de déménager dans des territoires moins saturés où, à l'issue d'une période d'immersion, ils pourront trouver logement et emploi dans des secteurs en tension, Le Relais « *a réalisé au 30 septembre 12 installations en 2022, encore loin de notre objectif de 36 prévu cette année* », observe Françoise Jacquet, la cheffe du pôle insertion.

Parmi les difficultés : la rareté du logement disponible, y compris dans un département comme le Cher. « *On a des publics qui n'ont pas le permis, donc il faut qu'on les loge à proximité des bassins d'emploi mais, à Bourges ou à Vierzon, le parc social est devenu tendu* », ajoute Françoise Jacquet. Autre défi : faire coïncider, dans un délai court, les besoins des entreprises

et les compétences du candidat. Il est arrivé que le niveau de français d'une personne recrutée dans la restauration se révèle trop faible pour le poste. Ou qu'une personne vienne pour un CDI dans le transport mais que, une fois sur place, l'entreprise ne soit plus intéressée.

Alors, pour maximiser les chances de réussite, Le Relais invente sans cesse de nouveaux outils. Le logement manque ? L'association s'est dotée d'un fonds de dotation pour racheter des bâtiments vétustes, rénovés par des salariés en insertion. Et une agence immobilière solidaire se charge de prospecter des appartements et de gérer le bail, en intermédiation locative s'il faut rassurer le propriétaire. Besoin de soutien en langue ? Le Relais propose des cours de français. D'aide à la mobilité ? Un partenariat avec l'association GAS18 permet de trouver une solution adaptée. Pour le travail, l'« Espace de ré-entraînement à l'emploi » ou un des multiples chantiers d'insertion (bâtiment, maraîchage, transformation alimentaire, environnement...) permettent de remettre le pied à l'étrier. Une panoplie d'outils qui, loin de ne servir qu'aux seuls migrants, bénéficient à tous les publics suivis par le Relais.



Trois jeunes réfugiés au Relais de Bourges où ils bénéficient de différents programmes d'insertion. Marie Audinet pour La Croix

Des migrants mieux répartis dans les territoires ruraux ?

Emmanuel Macron a annoncé, jeudi 15 septembre, un projet de loi sur l'asile et l'immigration « dès début 2023 ». Le président de la République a plaidé pour une meilleure répartition des étrangers accueillis, notamment dans « les espaces ruraux, qui eux sont en train de perdre de la population ». Dans ces régions, a-t-il estimé, « les conditions de leur accueil seront bien meilleures que si nous les mettons dans des zones qui sont déjà densément peuplées, avec une concentration de problèmes économiques et sociaux massifs ».